



La vie sans fumée c'est aussi l'affaire du patron

Offres professionnelles d'arrêt du tabac en entreprise

La vie sans fumée c'est aussi l'affaire du patron

Une entreprise sans fumée, c'est un bénéfice pour tous

Depuis l'entrée en vigueur en mai 2010 de la loi sur la protection contre le tabagisme passif, le thème de la fumée concerne désormais aussi le patron. Il est même du devoir de l'employeur de veiller à ce que l'ensemble des collaborateurs soient protégés contre la fumée passive. Or devenir une entreprise sans fumée vous apporte, à vous et à votre entreprise, des avantages non négligeables.

- Vous donnez de votre entreprise une image moderne et responsable
- Vous motivez et fidélisez vos collaborateurs
- Vous réduisez le nombre d'absences pour maladie
- Vous atténuez le problème des pauses et améliorez le climat de travail
- Vous réalisez des économies et des gains de productivité
- Vous montrez à vos clients votre attachement au thème du développement durable

«Entreprise sans fumée» – ce thème vous interpelle ?

Voici des informations sur notre programme et ses quatre niveaux d'intervention.



1 Conseil en entreprise

Vous vous préoccupez de la santé de vos employés ? Vous devez vous adapter à la législation sur la fumée passive mais ignorez comment vous y prendre ? Vous souhaitez peser le pour et le contre de différentes solutions ? La Ligue pulmonaire vous aide à développer un projet adapté à vos besoins. Profitez de notre expérience éprouvée et laissez-vous conseiller. Nous vous aidons à définir une stratégie d'action adaptée à votre entreprise, afin qu'au final tout le monde y gagne – l'entreprise et les collaborateurs, qu'ils soient fumeurs ou non.



2 Séance info tabac

En 60 à 90 minutes, le tabac est abordé sous toutes ses facettes de façon interactive et non stigmatisante. La séance info tabac, intitulée « Tout ce que vous ignorez encore sur le tabac », motive clairement à arrêter de fumer et permet de répondre à la curiosité des fumeurs en abordant des aspects méconnus du tabac. Elle a aussi pour but de présenter en détail le concept, le contenu et le déroulement du cours et a lieu dans l'entreprise. Cette séance s'adresse aussi bien aux fumeurs qui souhaitent arrêter de fumer qu'à ceux qui ne le souhaitent pas. Les non-fumeurs intéressés sont également les bienvenus.



3 Cours stop-tabac

Non-fumeur en 4 à 6 semaines. Un but certes ambitieux, mais réalisable grâce à un soutien professionnel. Des coachs certifiés travaillent de manière personnalisée avec les participants intéressés en vue de leur arrêt du tabac. Pour ce faire, une combinaison de méthodes complémentaires et éprouvées sont mises à profit.

Notre cours est réparti sur plusieurs jours, non sans raison. Les recherches effectuées par notre partenaire l'Institut pour la recherche thérapeutique à Munich (IFT) montrent en effet que c'est de cette façon qu'on obtient les résultats les plus durables.

Selon vos besoins, nous proposons deux possibilités de déroulement du cours, dont les horaires peuvent être aménagés de manière à s'intégrer le mieux possible à l'organisation de votre entreprise :

- Cours stop-tabac standard (6 x 1,5 heure sur 6 semaines)
- Cours stop-tabac compact (3 x 3 heures sur 4 semaines)

¹ Le taux de réussite est calculé par le Swiss TPH (Swiss Tropical and Public Health Institute) selon la méthode conservative. Les participants qui ne répondent pas à l'évaluation un an après l'arrêt du tabac sont considérés comme encore fumeurs. Si l'on se réfère uniquement aux questionnaires remplis et retournés à l'Institut, le taux de réussite est nettement plus élevé.



4 Soutien à la communication

Fumer est un thème délicat, qui relève de la sphère privée et que l'entreprise doit aborder avec précaution. C'est pourquoi nous vous soutenons dans la communication interne de votre projet.

Nous proposons des modèles de communication pré-imprimés, des visuels, ainsi que des affiches et des flyers facilement adaptables à vos besoins et que vous pouvez commander en tout temps auprès de nous (coûts de production non inclus). Nous discuterons également volontiers de vos souhaits et propositions.

Un investissement rentable

Conseil	CHF 110.– de l'heure
Séance info tabac	CHF 550.– (tarif forfaitaire, frais de déplacement non inclus)
Cours stop-tabac (standard ou compact)	CHF 550.– par personne (frais de déplacement non inclus)

Accessibilité, dynamique de groupe et accompagnement professionnel visant un résultat durable : nos cours représentent pour beaucoup l'opportunité qu'ils attendaient pour se lancer.

94 % des entreprises sont satisfaites du service de conseil de la Ligue pulmonaire, 33 % des participants arrêtent durablement de fumer après avoir suivi le cours et 95 % d'entre eux le recommanderaient.

Vous le voyez, votre investissement est rentable !

«Entreprise sans fumée» – ils nous ont fait confiance

Swisscom

Groupe Mutuel

SUVA

HSBC Private Bank

Nespresso Avenches

Helsana Lausanne

Ringier Romandie

Nestlé

Ateliers CFF Yverdon

Basellandschaftliche Kantonalbank

Société coopérative Migros Suisse orientale

Nikon SA

CarPostal Suisse SA

Renault Nissan

ENTREPRISE
SANS FUMÉE
LIGUE PULMONAIRE



Vous désirez obtenir davantage d'informations sur le cours stop-tabac ou sur d'autres offres de la Ligue pulmonaire ? Prenez contact avec nous.

Plus d'infos sur : www.entreprisesansfume.ch

Direction du projet, Suisse romande
Ligue pulmonaire vaudoise
Av. de Provence 4
1007 Lausanne

Grégoire Vittoz
Téléphone 021 623 38 85
gregoire.vittoz@lpvd.ch
www.entreprisesansfume.ch

Vous trouverez votre interlocuteur régional sur www.entreprisesansfume.ch/contact